

L'administration impose aux architectes des contraintes incompatibles.

Une punition par l'espace, comme le bagnon ou l'exil

«*J*e plains plus que je ne blâme l'administration pénitentiaire actuelle : on lui demande de "réinsérer" un détenu en le "désinsérant" par la prison.» Un géographe ne peut que souscrire à ce propos de Michel Foucault. La prison est une peine géographique aberrante. Peine géographique car elle punit par l'espace, vous retire de chez vous, et vous place dans un lieu clos, rétréci, avec une population particulière. Peine tout aussi géographique que le bagnon, l'exil, les interdictions de stade et autres bracelets électroniques – stratégies spatiales qui cherchent à gérer un problème social.

Peine géographique aberrante, la prison cherche à la fois à tenir à l'écart et à réinsérer. Tout détenu va un jour sortir, et c'est pour cela – disent les réformateurs – que le milieu clos doit ressembler le plus possible à l'extérieur. Utopie irréalisable d'une ressemblance entre le dedans et le dehors, dès lors qu'on prive les détenus d'intimité (œilleton, fouilles à corps à répétition), de mixité sexuelle, d'Internet, d'activités, d'initiatives, de contrat pour ceux qui peuvent travailler, ou de contact avec la nature (pas d'arbre en détention, ni d'herbe où on puisse s'asseoir, ni d'animal domestique à caresser).

Soin. Utopie d'un maintien des liens familiaux quand on limite le téléphone, contrôle le courrier, interdit les webcams ou les relations conjugales, et limite la durée des parloirs sans même veiller à leur intimité. L'administration pénitentiaire devrait fabriquer un lieu qui soit apte à réussir là où tous les autres ont échoué. Et en s'y prenant de la pire des manières. Pourquoi concentrer au même endroit des détenus psychotiques (qui ont leur place dans des lieux de soin plus adaptés), des détenus violents, et d'autres qui ont certes conduit sans permis ou trafiqué des substances illicites, mais qui ne devraient pas partager le même espace ?

Quand l'administration réfléchit sur ses stratégies spatiales, c'est avec des architectes, à qui elle impose des contraintes incompatibles. Ils doivent fabriquer une petite ville – le vocabulaire urbain est récurrent dans les programmes et projets d'architectes – mais dans laquelle la promenade est interdite, l'organisation collective jamais discutée, le « maire » non élu, les circulations strictement contrô-

lées, la rencontre avec d'autres limitée et les paroles toujours méfiantes (nombreuses petites cours de promenade pour différents quartiers, structure favorisant paranoïa et rumeurs).

En géographie, le principe d'une ville est de concentrer le maximum de gens différents sur une superficie assez petite – densité et diversité. En prison, la densité y est, pas la diversité : que des hommes ou que des femmes, que des majeurs ou que des mineurs, et essentiellement des pauvres, qui n'ont pas de quoi payer l'amende, ou des illettrés ou sans logis, qui n'ont pas les garanties de représentation suffisantes pour des mesures alternatives. Et l'architecte de composer un lieu où tout doit être prévu pour la sécurité, et si peu sur la réinsertion ou la vie collective.

Sport. C'est toute l'utopie de la réinsertion quand on confine en cellule une grande partie de la journée les détenus de maison d'arrêt (la plupart des détenus de France) et ce, pendant des mois. Si bien que l'école, le sport, l'infirmerie, les lieux d'activité socio-culturelle servent bien plus à sortir de la cel-

lule qu'à se réinsérer. L'usage des lieux n'a rien à voir avec leur vocation inscrite sur le plan des architectes.

Anecdote vécue : l'atelier que j'animais en prison avec une amie rassemblait une dizaine de détenus chaque semaine. Sauf la fois où elle avait annoncé son absence : un seul présent. L'activité de réinsertion ne servait

qu'à voir une étudiante. Tant que l'espace carcéral ne sera pas pensé dans ses dimensions sociales, on continuera à construire des lieux toxiques.

OLIVIER MILHAUD

Maitre de conférences (Paris-IV), dirige les Cafés géo.

Ouvrage à paraître : «*Séparer et punir. Une géographie des prisons françaises*», CNRS éditions.